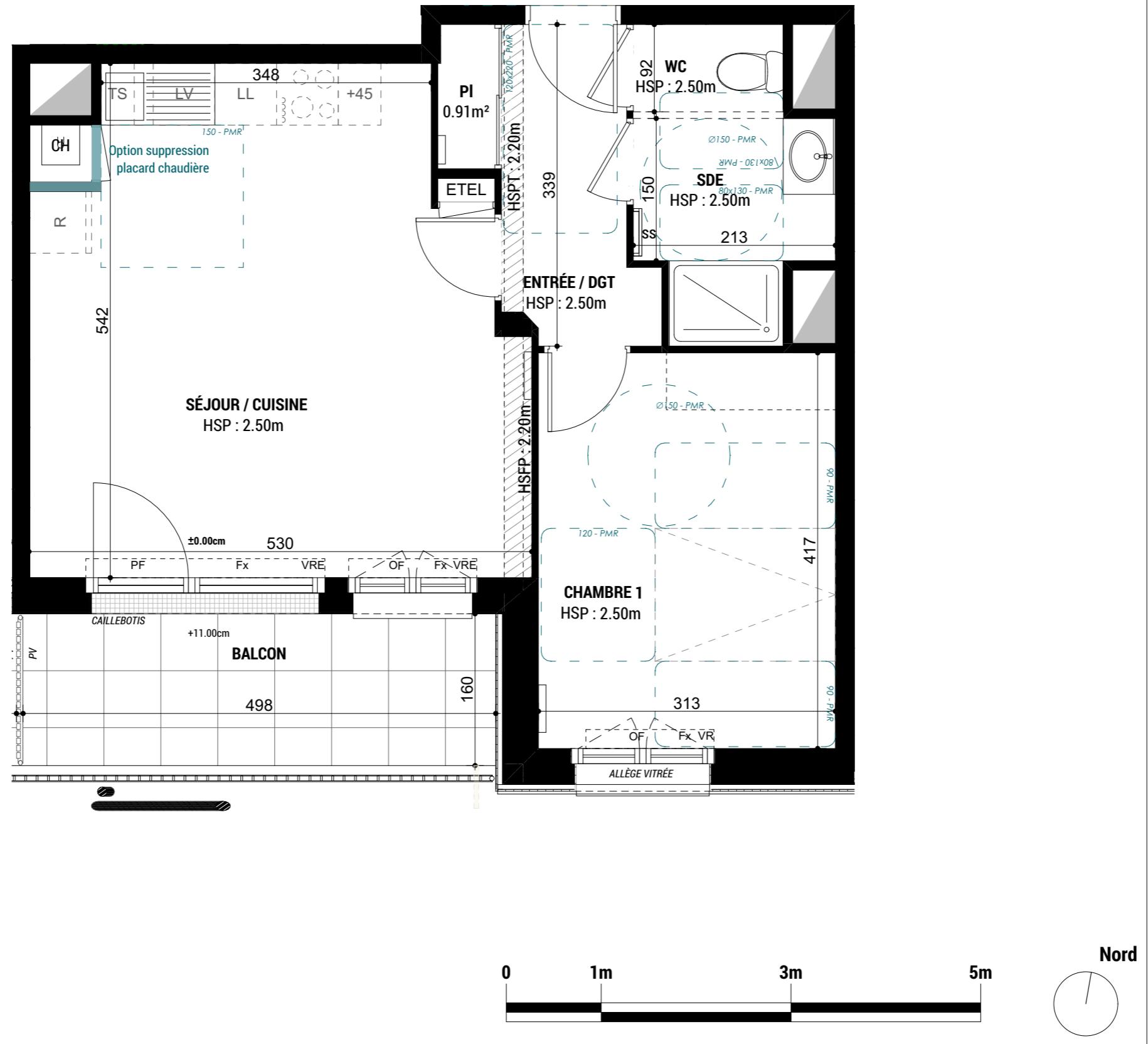


## **DOCUMENT PROVISOIRE**

En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.

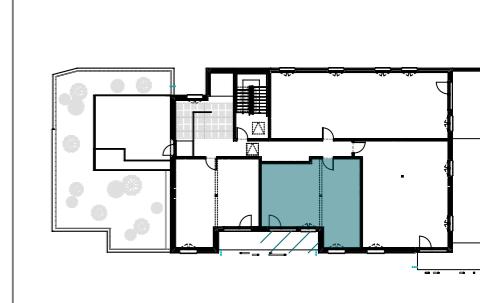


APP <sup>T</sup> N°	NIVEAU	TYPE
<b>N403</b>	<b>ATTIQUE</b>	<b>T2</b>

DATE : 30/10/2025

ENTRÉE / DGT. + PL.	5,55
SÉJOUR / CUISINE	25,85
SDE	4,25
WC	1,45
CHAMBRE + PL.	13,00

## SURFACE ANNEXE



LEGENDE		C C C C C Cloison démontable	
<b>ETEL</b>	Tableau électrique		Caillebotis
	Faux-plafond	LV :	Lave vaisselle
	Dalles sur plots	LL :	Lave linge
<b>VRE</b> : Volet roulant électrique		CH :	Chaudière
Fx :	Châssis fixe	OF :	Ouvrant à la française
Av :	Allège vitrée	OB :	Oscillo-battant
Am :	Allège maçonnée	PF :	Porte fenêtre
TS :	Tri sélectif	SS :	Sèche-serviette
HSP :	Hauteur sous plafond	HSPT :	Hauteur sous poutre
HSFP :	Hauteur sous faux-plafond	PV :	Pare-vue